

[MANCHETTES](#) [NATIONAL](#) [CHRONIQUES](#) [COMMUNAUTAIRE](#) [QUOI FAIRE](#) [MIEUX VIVRE](#) [ARCHIVE](#)[Accueil](#) / [Actualités](#)

Arbre de joie : la période de parrainage arrive



Dans l'ordre, la présidente d'honneur Geneviève Vigneault, la responsable des communications, Maryse Vigneault et la responsable de l'Arbre de joie, Sylvie Bérubé www.lanouvelle.net

PAR CLAUDE THIBODEAU

30 novembre 2022, 14 h



“Pas besoin d’un costume pour devenir père Noël!”, lance Maryse Vigneault de l’organisation de l’Arbre de joie à Victoriaville. Il suffit, en effet, de parrainer un enfant âgé de 1 à 16 ans issu d’une famille vivant une situation financière précaire et de lui offrir un cadeau d’une valeur minimale de 40 \$.

“Il suffit de passer à La Grande Place des Bois-Francs et choisir un carton dans l’Arbre de joie pour faire briller des yeux d’enfants”, souligne Maryse Vigneault. Ce carton comporte le prénom d’un enfant, son âge, son sexe et ses intérêts.

Pour une 29e année, le sapin de l’Arbre de joie prend donc place au centre commercial garni de prénoms d’enfants qui, grâce à la générosité de la population, vivront un Noël plus lumineux.

Les familles ont profité d’une période d’inscription allongée pour inscrire leurs enfants. Cette période a pris fin, mardi (29 novembre). Un peu plus de 400 enfants, 412 précisément, se trouvent inscrits cette année à l’Arbre de joie, moins que les 482 enfants de l’an dernier.

L’Arbre de joie 2022 a comme présidente d’honneur Geneviève Vigneault de Gestimark agence créative. “On accompagne l’Arbre de joie depuis près de 10 ans. On s’occupe de la plateforme Web. Et puis, on a joué différents rôles. On a déjà pris part notamment à la distribution des cadeaux et on a vu scintiller les yeux des enfants. Alors la présidence d’honneur constituait une suite logique”, commente-t-elle.

Le parrainage

Pour parrainer un enfant, les gens devront se rendre à La Grande Place des Bois-Francs à différents moments entre le 3 et le 16 décembre.

L’horaire est le suivant : les samedis 3 et 10 décembre de 10 h à 16 h 30, les dimanches 4 et 11 décembre de 11 h à 15 h, les jeudis 8 et 15 décembre de 12 h à 20 h 30 et les vendredis 9 et 16 décembre de 12 h à 20 h 30.

Le donateur choisit dans l’Arbre de joie un carton portant le prénom d’un enfant, fait l’achat d’un cadeau d’au moins 40 \$ et le ramène non emballé au centre commercial avant 16 h 30 le 16 décembre.

Des lutins sur place se chargeront d'emballer les cadeaux après les avoir vérifiés. "Il ne faut pas que ce soit un cadeau en argent ni un cadeau qui nécessite des piles", indique Geneviève Vigneault.

Par contre, il est possible de contribuer à la cause avec un don en argent, peu importe le montant. L'argent permettra aux bénévoles de l'Arbre de joie d'acheter des cadeaux et de répondre parfois à des demandes particulières.

Par ailleurs, si on limite le parrainage à un enfant par donateur, c'est qu'on veut que le plus de gens



La Nouvelle
union



La magie de Noël opérera, une fois de plus, le soir du mercredi 21 décembre alors qu'une quinzaine d'équipes accompagnées du père Noël, d'un lutin ou de la mère Noël sillonneront les rues de Victoriaville et de Saint-Christophe-d'Arthabaska pour distribuer les cadeaux aux enfants.

Sept organismes collaborateurs et de neuf partenaires technologiques et financiers contribuent à rendre possible l'Arbre de joie. "Les grandes entreprises nous aident notamment avec le papier d'emballage, le prêt de local, la location d'un camion parfois. Chaque don compte", assure Maryse Vigneault.

Pour toute information, on peut communiquer avec l'organisation via la page Facebook @larbredejoie ou par courriel à conseil@majoujoutheque.org.



819 758-6211

303, boulevard Pierre-Roux Est, bureau 203
Victoriaville, Québec
G6T 1S9



438 315-0960

25, rue Saint-Jacques
St-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 2J6

Annoncez avec nous 

Nous joindre

Nous reconnaissons l'appui financier
du gouvernement du Canada

Politique de confidentialité

Politique éditoriale

Site web par 